



Reprise de croissance timide

- Des prairies vertes mais avec des hauteurs encore assez basses
- Une appétence et des valeurs très variables

Les prairies font plaisir à voir cette année contrairement à l'an dernier. Le potentiel de pâturage d'automne semble bien plus prometteur à condition de ne pas recommencer trop vite le pâturage et de ne pas surpâturer. Les pousses ne permettent pas d'intégrer une grosse proportion de pâturage dans la ration, au risque de pénaliser l'ingestion et/ou de compromettre rapidement le pâturage d'automne (il faut créer un décalage de repousse comme pour le pâturage de printemps)

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 04 au 17/09	Hauteur moyenne (cm)	
Zone Nord	39	9,7	
Zone Intermédiaire	4	7,4	
Zone Sud	Nord Loire	6	7,2
	Sud Loire	9	6,6
MOYENNE REGION	12	7,3	



Une pousse très timide

Excepté le nord-Ouest Mayenne ou les terres profondes et une pluviométrie efficace ont permis une pousse estivale conséquente. Le reste de la région est en retrait avec des pousses oscillant entre 4 et 10 kg de MS/ha/jour.

Ces croissances quasi nulles nous orientent donc à être patient avant de reprendre le pâturage, ou le reprendre avec parcimonie.

Les hauteurs moyennes sont globalement basses (hauteurs moyennes entre 6 et 8 cm herbomètre), il faut donc veiller à attendre d'avoir environ 10 cm herbomètre avant d'entrer dans un paddock et ne pas descendre en dessous 6 cm herbomètre en hauteur de sortie.

Certaines parcelles avec de la biomasse accumulée pendant tout l'été sont peu appétente, il ne faut pas hésiter dans ce cas à mettre ces paddocks à disposition de lots moins exigeants tels que des génisses, vaches tarées ou des réformes, ...

Fertilisation organique

Pour les parcelles avec peu de biomasse il est temps si ce n'est pas déjà fait, d'épandre les fumiers ou compost (privilégier les parcelles humides l'hiver dans lesquelles on n'est pas certains d'y retourner avant l'hiver sans tasser les sols) et d'attendre que les prairies plus développées soient pâturées pour les derniers épandages avant l'hiver. (date limite réglementaire 15/12)

Valeurs alimentaires et croissances

D'après les pesées pour les suivis de croissance on peut remarquer des GMQ plutôt faibles à nuls que ce soit sur des jeunes animaux ou des génisses prêtes à inséminer. Il faudra donc veiller à 2 choses :

- Faire une copro pour mesurer le niveau d'infestation parasitaire
- Adapter la complémentation en fourrages et/ou en concentrés

Bilan Fourrager

Après avoir fait l'état des lieux des stocks d'herbe restants et de maïs récemment récoltés il est important de faire une prévision des effectifs à venir sur les 6 prochains mois pour déterminer si les stocks sont supérieurs aux besoins. L'assolement 2023-2024 pourra donc être calé en fonction (la surface en cultures de ventes sera la variable d'ajustement prioritaire).

La chasse aux animaux improductifs reste d'actualité malgré les bonnes récoltes (que ce soient les prévisions de réforme ou des ventes de génisses amouillantes) en rythme de croisière, un taux de renouvellement de 25% semble le bon compromis technico-économique.

Actualité économique

En temps normal le pâturage coûte 5 fois moins cher qu'un ensilage rendu auge (frais de récolte et de distribution + main d'œuvre + épandage des effluents, ...) Vu le prix du GNR et du matériel, les frais de récolte augmentent très fortement, ce qui impacte beaucoup le coût des fourrages rendus auges alors que le coût du pâturage reste stable.

Cette conjoncture incite encore plus fortement à optimiser la part de pâturage dans l'alimentation des animaux pour améliorer les performances économiques.

Semis de méteil dérobés et prairies sous couvert

Les semis de méteils fourragers en dérobés avant un maïs peuvent être semés fin septembre à début octobre (plus tôt que pour des prairies semées sous couvert).

Par contre en ce qui concerne les prairies semées sous couvert, il est urgent d'attendre, car si on les sème trop tôt, le méteil risquerait d'étouffer la prairie qui est en dessous (ne pas semer avant début octobre)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller local.

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr